

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 30

Artikel: Exposition nationale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195643>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 04.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE

Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Bienne, Bâle, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :

BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Le café

pendant le blocus continental.

On sait qu'en 1806, Napoléon I^{er} voulant isoler l'Angleterre du continent, la frapper dans sa puissance maritime et la contraindre à restituer les colonies qu'elle avait enlevées à la France, à la Hollande et à l'Espagne, ordonna le fameux *Blocus continental*, par le décret dit de Berlin, de novembre 1806.

Tout commerce avec l'Angleterre était absolument interdit.

Toute marchandise provenant de l'Angleterre ou de ses colonies devait être confisquée, non seulement dans les ports mais à l'intérieur même et chez les négociants qui en seraient dépositaires.

Toute lettre provenant d'Angleterre ou y allant, adressée à un Anglais ou écrite en anglais, devait être arrêtée dans les bureaux de poste et détruite.

Tout Anglais saisi en France ou dans les pays alliés ou soumis, était prisonnier de guerre.

Tout bâtiment ayant seulement touché aux colonies anglaises ou à l'un des ports des trois royaumes ne pourrait aborder aux ports français ou soumis à la France.

Ce décret était non seulement applicable à la France, mais encore aux pays occupés par ses armées ou alliés avec elle, c'est-à-dire à la Hollande, à l'Espagne, à l'Italie et à l'Allemagne tout entière.

Cette coalition fermait ainsi à l'Angleterre les marchés de l'Europe.

En 1810, Napoléon, par de nouveaux décrets, ordonna de brûler partout les marchandises de provenance anglaise et de frapper de droits élevés les denrées coloniales, dont le prix atteignit des chiffres inouïs.

Ces événements et la rareté des denrées coloniales dans toute l'Europe, expliquent les quelques lignes qu'on va lire, extraites d'une lettre écrite en 1810, par un habitant de Chailly sur Vevey, à un parent qu'il avait été visiter à Rossinières :

« J'arrivais environ les 6 h. du soir à la maison où je trouva ma chère femme et la servante en bonne santé, Dieu soit loué, quoiqu'ils eussent un peut été en pêne de moi.

» Elles ont été toutes reconsolées lorsque je leur ai dit que vous vous portiez tous bien et que le café voulait baissé à ce que m'a dit Monsieur le curé de Montbovon ».

Les vieux nous racontent qu'à cette époque le café avait complètement disparu dans les ménages. Ce n'était qu'à prix d'or et avec beaucoup de peine qu'on pouvait s'en procurer quelque peu. Nos grand-mères en étaient réduites à torrifier des glands de chêne et à préparer avec leur poudre une boisson qui ne remplaçait guère celle dont le grand conquérant les avait privées.

Exposition nationale.

Tout semble avoir été dit sur cette petite merveille de notre Exposition nationale, désignée sous le nom de *Village suisse*, et qui fait chaque jour l'admiration de milliers de visiteurs. Et cependant nous venons de lire, avec un nouvel et très vif intérêt, la description particulièrement originale et fidèle qu'en fait un écrivain distingué, M. Victor Tissot, notre compatriote, dans une correspondance adressée de Genève au *Petit Marseillais*. Nous en détachons les lignes suivantes :

La foule va aux plaisirs des yeux, aux joies simples. Le « Village suisse » est la grande attraction de l'Exposition. Il fait les fortes recettes. On s'y presse comme à l'entrée d'un théâtre. Et c'est vraiment un amour de petit village, avec ses jolies maisons aux toits en auvent, aux galeries sculptées, aux vieilles enseignes; avec ses pâtres et ses bergères costumés comme au temps de Gesner et de Florian.

« Nous avons voulu, me disait un membre du comité du village suisse, que la reconstitution historique et archéologique fût complète, qu'elle développât en une vaste synthèse l'architecture, les industries, les coutumes et les mœurs mêmes des différents cantons. Saint-Gall et Appenzell nous ont envoyé leurs brodeuses, le Jura ses horlogers, la Gruyère ses fromagers et ses tresseuses, le Valais ses tisseuses. La petite industrie est représentée dans toutes ses branches. Et vous savez l'importance qu'elle a dans notre vie nationale. Nos populations montagnardes ne vivent que de petites industries, depuis la sculpture sur bois jusqu'au tresage de la paille.

» Regardez ce grand monsieur à favoris blancs, qui se promène en prenant des notes : c'est un Anglais, un envoyé du gouvernement. Il y a dix jours qu'il est ici. On l'a chargé d'une enquête et d'un rapport détaillé sur nos petites industries domestiques. Les Anglais, gens pratiques, sont toujours les premiers là où il y a des idées à glaner. Les idées sont de l'argent. Le gouvernement de Sa Gracieuse Majesté croit que quelques-unes de nos industries pourraient facilement être introduites en Ecosse.

Les Anglais, dit-on, ne s'en tiendraient pas là. Le bruit court qu'une société financière de Londres a offert un million du Village suisse, pour le transporter sur les bords de la Tamise, avec ses chalets, ses troupeaux et ses montagnes. Ne riez pas. Les montagnes se transportent aujourd'hui plus facilement qu'aux temps bibliques. Je parle des montagnes de l'Exposition, — montées sur matière comme des dents artificielles. — Leurs rochers ont été moulés sur de vrais rochers, et fixés ensuite sur d'énormes échafaudages; puis on a passé en couleurs les parties qui devaient figurer le roc nu, la partie abrupte, et l'on a revêtu de terre végétale les autres parties qui sont actuellement couvertes d'une belle herbe verte pareille à celle des pâturages alpestres. Quelques vieux chalets hissés ça et là complètent l'illusion, profilent leurs silhouettes noires sur le ciel bleu, tandis qu'une cascade laisse tomber ses fusées d'argent au fond d'une gorge, où elle fait tourner un moulin.

Quand on a franchi le fameux pont de Lucerne, qui sert d'entrée au village, on se trouve dans la Grand'Rue.

Les maisons à arcades massives, aux larges fenêtres ornées de belles balustrades de fer, aux boutiques cintrées, vous rappellent Berne; tandis que les

maisons basses, à deux étages, qu'on rencontre un peu plus loin, vous transportent à Morat, à Laufen et à Fribourg.

Un peu plus loin, nous sommes à Gruyère, au XVI^e siècle. La maison de Chalamala, le fou du comte Pierre, est ouverte; il en sort des rires et de joyeux choes de verres. On est là en pays d'amour et de folie; de gentes sommelières moyennâgeusement attifées versent aux buveurs le vin clair et les doux propos qui grisent comme le vin. La maison de Chalamala a été transformée en taverne; et elle s'y prêtait merveilleusement avec sa façade ornée de masques de fous grimaçant comme des figures d'ivrognes, de têtes de béliers et d'autres animaux symboliques; avec son soleil d'or piqué au-dessus de la porte, image du rayonnement divin de la joie née du vin qui réjouit le cœur de l'homme, avec ses fenêtres aux très fines dentelles de sculptures et sa grande salle à la cheminée monumentale et aux murs magnifiquement éblouissants de peintures de Furet, illustrant les épisodes légendaires de la vie de Chalamala et du comte Pierre.

C'était une cour où l'on s'amusait terriblement que cette petite cour des comtes de Gunzlie, la plus élégante, la plus charmante et la plus galante de la Suisse. Comme les princes de romances, les comtes étaient les « pères » de tous leurs sujets.

Le dernier comte, Michel, se ruina en équipant à ses frais, pour le mettre au service du roi de France, un régiment de 2,000 hommes. Les gouvernements de Berne et de Fribourg achetèrent son château et ses terres, aujourd'hui la propriété d'un grand industriel genevois, M. Bolland, un des promoteurs du Village suisse.

De la Gruyère aux vertes montagnes, nous passons sans transition sur les coteaux voluptueux des lacs italiens: à côté de la maison de Chalamala, s'élève la maison tessinoise, toute blanche, précédée de sa lourde treille supportée par des colonnes de pierre; tout un essaim de jeunes filles aux yeux noirs y babille; ce sont de gentes ouvrières de la fabrique de Murano.

Puis, c'est le village de la plaine avec ses auberges, ses boutiques, ses fermes; plus loin, le village de la montagne avec ses chalets aux toits alourdis de grosses pierres, ses *mazots* primitifs sur pilotis, pareils à des constructions lacustres.

Le chalet de Treib, si connu des touristes, si pittoresquement situé au bord du lac des Quatre-Cantons, peint en jaune et noir, couleurs d'Uri, mire sa très curieuse façade dans une nappe d'eau alimentée par la cascade. Presque en face, les délicieux chalets d'Iseltwald et de Brienzwyllyer, ces deux types du vrai chalet de l'Oberland, l'un au large toit en auvent, à la cheminée en tabatière, aux balcons sculptés et à l'escalier extérieur, pareil à un escalier de poulailler; l'autre, petit, bas, avec une grande galerie ouverte sur ses deux pièces.

Un peu plus loin, un autre chalet précédé d'un jardin. On y a logé des tresseuses de paille de la Gruyère, — six jeunes filles aux joues roses, tressant, les yeux baissés avec un air dévot de béguines, sous la surveillance d'une vieille grand-mère à bésicles, âgée de 82 ans.

Nous sommes ici au cœur du village, sur la place de l'Eglise, et nous avons devant nous, au-delà des toits que retiennent de grosses pierres, la montagne avec ses chalets suspendus au-dessus des rochers, sa toison de longues herbes, ses sapins et ses pins dressant dans le ciel limpide leur élan vigoureux. Et plus loin, à l'horizon, formant comme l'arrière-plan de la chaîne artificielle, la ligne du Salève, d'une majesté classique, d'une pureté de lignes superbe.

L'illusion est complète. On oublie qu'on est à

Genève, en pleine Exposition, dans le voisinage du Village nègre et des danseuses javanaises; quand les cloches de l'église carillonnent leurs vieux refrains de fête, on se croirait dans quelque village du Haut-Valais, et, quand, au son du cor des Alpes, les troupeaux vont au pâturage, on est vraiment au milieu des Alpes, caressé par l'haleine des mélèzes et des cascades.

A l'entrée, dans un grand chalet, le gouvernement de Fribourg a installé une fromagerie gruyérienne. Chaque matin, on fait, avec le lait des vingt-cinq vaches de la ferme fribourgeoise, un fromage que tout le monde est admis à voir fabriquer. Rien de plus simple. Le lait est versé dans un énorme chaudron; puis, quand il est caillé, on le met en forme et dans un pressoir. Le fromage frais est blanc et fade comme le beurre. On le sale, on le lave tous les jours; six mois de cave lui sont nécessaires pour le mettre à point. La Suisse exporte, chaque année, pour plus de 40 millions de fromages et pour 20 millions de lait condensé.

Nous passons devant l'auberge genevoise avec son traditionnel platane; devant l'auberge vaudoise et les auberges valaisannes et neuchâtelaises. Ces quatre cantons produisent annuellement près d'un million d'hectolitres de vin, représentant plus de 30 millions de francs.

Le jeu de quilles attire de nombreux amateurs. Gambetta était un fanatique du jeu de quilles suisse. Il se mettait en bras de chemise pour lancer la lourde boule avec plus de vigueur; et c'était souvent lui qui gagnait la partie sur les robustes vigneron de Lavaux.

Nous retrouvons la Gruyère dans les vieux chalets de Broc et de Montbovon (1668), transportés ici de toutes pièces; puis, voici un tir à l'arbalète où les Suisses modernes montrent qu'ils sont les dignes fils de Guillaume-Tell. Les vainqueurs ne gagnent pas des pommes, mais des médailles.

C'est aussi le chemin de la montagne. Il conduit à la cascade dont l'eau vive serpente à travers le village; il conduit aux chalets valaisans, à la fontaine de Lessoc, à l'Étable alpestre abritant derrière ses murs de cailloux superposés, sans ciment ni mortier, les petites vaches valaisannes, noires et agiles comme des chèvres.

La poste est égayée par un va-et-vient continu. C'est là qu'on débite des cartes postales coloriées représentant le Village suisse, et il faut voir les jeunes Suissesses et les jeunes Anglaises s'appliquer à mouler de jolies lettres constatant leur présence à l'exposition.

Tout autour de la poste, pour être fidèle à la couleur locale, on a réuni des diligences de montagne peintes en jaune et des traîneaux qui servent, même en été, à franchir les hauts cols alpestres.

La rue s'allonge, mélangeant ses chalets, ses vieilles constructions si artistiquement reproduites, et elle est toute vivante et bruyante de travail, comme pour montrer qu'il n'y a pas de liberté sans travail et que les vraies armes d'une république sont des outils de paix. Spectacle charmant et bien-faisant: le vannier tresse son panier sur le seuil de sa maison, l'orfèvre surveille le four où cuisent ses émaux, la brodeuse d'Appenzel se penche sur son métier, le tisserand fait aller sa navette, le remouleur sa meule, et le barbier de village son rasoir sur le menton des clients. Et sur les toits, les pigeons se promènent, les hirondelles volent dans le ciel bleu, on entend des beuglements de vaches, et les pâtres chantent. Il ne manque que des enfants qui jouent, et le curé du village se promenant en lisant son bréviaire.

Aux dames.

Une de nos abonnées nous écrit:

En présence de l'innfinie variété apportée dans la forme et les couleurs des chapeaux de dames, je me permets de vous transmettre, à l'intention de vos lectrices, les conseils suivants, que quelques-unes d'entre elles pourront peut-être mettre à profit:

« Un chapeau noir, à plumes ou à fleurs blanches ou roses, ou rouges, convient aux blondes.

» Il ne messied pas aux brunes, mais sans être d'aussi bon effet. Celles-ci peuvent ajouter des fleurs ou plumes orangées ou jaunes.

» Le chapeau blanc mat ne convient réelle-

ment qu'aux carnations blanches ou rosées, qu'il s'agisse de blondes ou de brunes. Il en est autrement des chapeaux de gaze, de crêpe, de tulle; ils vont à toutes les carnations.

» Pour les blondes, le chapeau blanc peut recevoir des fleurs blanches ou roses, ou surtout bleues. Les brunes doivent éviter le bleu et préférer le rouge, le rose, l'orangé.

» Le chapeau bleu clair convient spécialement au type blond; il peut être orné de fleurs blanches, quelquefois jaunes ou orangées, mais non de fleurs roses ou violettes. La brune qui risque le chapeau bleu ne peut se passer d'accessoires orangés ou jaunes.

» Le chapeau vert fait valoir les carnations blanches ou doucement rosées. Il peut recevoir des fleurs blanches, rouges et surtout roses.

» Le chapeau rose ne doit pas avoisiner la peau; il doit en être séparé par les cheveux ou par une garniture blanche, ou par une garniture verte, ce qui vaudrait encore mieux. Les fleurs blanches à feuillage abondant sont d'un bon effet dans le rose.

» Le chapeau rouge, plus ou moins foncé, n'est conseillé qu'aux figures trop colorées.

» Éviter les chapeaux jaunes et orangés. Se montrer fort réservée vis-à-vis du chapeau violet, qui est toujours défavorable aux carnations, à moins qu'il n'en soit séparé non seulement par les cheveux, mais par des accessoires jaunes. Même précaution à prendre pour les chapeaux jaunes, qu'une brune seule pourra risquer avec des accessoires bleus ou violets.

Lo someiller et lo voyageu.

On voyageu qu'ètai arrevà dein on eindrà iò devèssai cutsi, voliàvè reprendre lo premi trein lo leindéman matin, et coumeint sè trovavè on bocon mafi et que l'avai poaire dè restà eindroumà, ye sè recoumandà à lo someiller d'ao cabaret iò lodzivè dè lo reveilli dè boune hàora, po que pouèssè parti pè lo trein dè cinq hàorès dix.

L'est bon. Lo leindéman, lo someiller qu'est restà eindroumà ne sè reveilli qu'à cinq hàorès et on quart, et lo pourro gaillà est rudo eimbètà, rappoo à lo voyageu. Mâ coumeint lài a promet dè lo reveilli, n'ia pas! faut ètrè dè parola; mâ lo diablo, c'est que lo trein est via. Enfin, faillai vito sè decidà à oquiè. Adon mon compagnon, sein sè pegni, ni sè lavà, einfatè sè tsassès, fourrè d'ao vilhiès charguès po ne pas allà à pi dè tsau, frinnè avau lè z'ègras dè sa tsambra qu'ètai decoutè lo guelatà, et va rolli tant que pao à la porta dè la tsambra iò cutshivè lo voyageu, ein fessant on boucan que reveillià tot lo mondo dein la maison.

— L'est bin vo, se sè met à crià pè lo perte dè la saraille, que vo volià parti pè lo trein dè cinq hàorès dix?

— Oi, se repond lo voyageu, que sè depatsè dè chàotà frou d'ao lhi, po ne pas ètrè ein retà.

— Oh bin vo poadè pi drumi tot voutron sou; lo trein vint dè parti!

Le Calvaire. — De nombreux Lausannois se sont sans doute souvent demandé quel était l'origine de ce nom sous lequel nous désignons l'endroit situé entre l'Hôpital cantonal et le cimetière de la Sallaz, et que l'on atteint soit par la route de Berne, soit par le chemin, très raide, qui part du voisinage de la nouvelle buanderie Haldimand.

Voici comment ce nom s'explique:

« Il y avait autrefois, au sommet du Calvaire, une grande croix servant de but de procession aux fidèles, qui s'y rendaient en passant par douze stations, soit douze chapelles qui se succédaient sur le chemin conduisant de Marthéray au Calvaire. Sur l'emplacement où se

trouve aujourd'hui la maison du *Reposoir* était l'église de la *Rédemption*.

C'est donc probablement par allusion au souvenir de la colline voisine de Jérusalem, où Jésus-Christ fut crucifié, que ce lieu reçut le nom de *Calvaire*.

Le Vallon. — Maintenant que la grande brasserie *lausannoise*, construite sur les terrains de Tivoli, a supprimé l'ancienne brasserie du *Vallon*, il est intéressant de rappeler quelques souvenirs se rattachant au quartier où cette dernière avait été installée.

Il y avait autrefois, au bout de la promenade des *Eaux*, arrosée par le Flon, un établissement de bains, dit la *Rochelle*. Derrière ces bains était la poudrière, ayant pour concierge M. Gardel.

Une nuit, la ville se remplit tout à coup de fumée: le feu était aux bâtiments de la poudrière. Personne n'osait approcher. Un charpentier, nommé Hugonet, ayant son chantier où se trouve aujourd'hui la chapelle des *Terreaux*, s'écrie tout à coup: « Què ceux qui en ont le courage me suivent!... »

Puis, affrontant le danger, il pénètre dans le bâtiment suivi de ses ouvriers.

Ces hommes héroïques chargent alors les sacs de poudre sur leurs épaules, les transportent à travers l'incendie et évitent un affreux désastre.

Les bains de la *Rochelle* subirent diverses modifications et prirent, dès 1830, le nom de bains du *Vallon*. Outre les bains, il y avait un café, et cet endroit, assez romantique, devint un but de promenade très goûté des Lausannois.

Vers 1838, cet établissement fut transformé en brasserie.

Une partie du terrain de l'ancienne poudrière est occupé aujourd'hui par les ateliers de M. Duvillard.

Rasoirs et antiseptic. — Sous ce titre, *La Famille* publie un article signé du D^r Charles Kraft, auquel nous empruntons d'excellents conseils pour tous ceux de nos lecteurs qui sont obligés de se faire raser.

Tant que toutes les maladies étaient censées provenir des *humeurs peccantes* (*) des individus, il n'y avait pas lieu de se prémunir contre les dangers du dehors; mais aujourd'hui les choses ont changé et l'hygiène devient une science. Que chacun cherche à en profiter! Les microbes sont toujours là, attentifs, toujours dangereux, si la moindre petite plaie leur ouvre une porte pour pénétrer dans notre organisme.

M. X. se rase lui-même; il a son rasoir, son pinceau, son savon. Un jour, il a un furoncle au cou; il badigeonne son furoncle, passe prudemment le rasoir par-dessus ou tout autour. Le lendemain, même pinceau, même rasoir et souvent même savon; les microbes du pus du furoncle de la veille pénètrent dans la peau, inoculent un nouveau furoncle et ainsi de suite; on sait s'ils se multiplient avec rapidité.

Si M. X. avait pris la peine de désinfecter son rasoir et son pinceau avant de s'en servir, il n'aurait eu qu'un seul « clou ». Autre exemple: M. Y. se fait raser chez le barbier du coin; il permet qu'on promène sur ses joues, près de ses lèvres, un « blaureau » et ensuite un rasoir qui, l'instant d'après, étaient utilisés pour un particulier malpropre ou malade. Et l'on s'étonne qu'il se produise parfois des cas de contagion! l'inverse aurait lieu de surprendre.

Les maladies de la peau et du sang prises chez le barbier sont rares, je le reconnais, mais il suffit qu'elles puissent se produire pour qu'on prenne des mesures pour empêcher cette possibilité. Ils sont rares les cas de contagion, d'abord parce que, si la peau n'a ni bouton ni blessure, elle empêche l'en-

(*) Mauvaises humeurs; humeurs dont l'altération était considérée par certains médecins comme la cause des diverses maladies du corps. (Réd.).